



Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Nombre conseillers :

En exercice : 48

Présents : 28

Votants : 37 (dont 9 pouvoirs)

▪ Dont pour : 37

▪ Dont contre : 0

▪ Dont abstention : 0

Secrétaire de séance :

M. Georges BREMENT

Délibération n°2024.04.02/557

Examen et vote des budgets**Exercice 2024 :****. Budget annexe
environnement et cadre de vie****Rapporteurs****Mme Renée-George
NABAJOTH-DELOUMEAUX**Vice-présidente de la commission
affaires financières**M. Marc MIGEREL**

Directeur des affaires financières

Acte rendu exécutoire

- après transmission en préfecture

le : 30 AVR. 2024

- publication sur le site internet
ou notification, le :

30 AVR. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	2^{ème} séance de l'année
<u>Séance du 10 avril 2024</u>	

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 10 avril, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence régulièrement convoqué à 10 heures 15 minutes, s'est réuni exclusivement en présentiel au centre culturel de Sonis (Rond-Point IGNACE 97 139 Les Abymes) sous la présidence du président, Monsieur Éric JALTON.

Étaient présents : 28 conseillers communautaires**Président :** M. Eric JALTON

Vice-présidents : M. Harry DURIMEL (2^{ème} vice-président)- M. Georges BREMENT (5^{ème} vice-président)- Mme Eliane GUIOUGOU (6^{ème} vice-présidente)- Mme Francesca FAITHFUL (9^{ème} vice-présidente)- M. Chazy CIRANY (10^{ème} vice-président)- Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (12^{ème} vice-présidente)- Mme Marie-Gilberte COMPPER (13^{ème} vice-présidente)- M. Teddy FOULE (14^{ème} vice-président)

Autres membres du bureau : Mme Corinne PETRO- Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX- M. Georges DAUBIN- M. William SURDIN- M. Jean-Luc CELIGNY- Mme Tania GALVANI

Autres conseillers communautaires : Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS- M. Fred EUSTACHE- Mme Jaqueline FAVORINUS- Mme Maddly GARGAR- M. Joseph LEE- Mme Marie-Andrée MANDIL- M. Fabert MICHELY- Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Alix NABAJOTH- M. Rosan RAUZDUEL- M. Alain SOREZE-EUGENE- Mme Nadège THEOPHILE- Mme Francine DOQUET-ROUSSAS

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 9

Vice-présidents : M. Ary CHALUS (1^{er} vice-président) à M. Georges DAUBIN
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO (11^{ème} vice-présidente) à M. Joseph LEE

Autres membres du bureau : Mme Laisely PARAT-EDOM à Mme Nadège THEOPHILE

Mme Lyliane PIQUION à M. Fred EUSTACHE

Autres conseillers communautaires : Mme Johane DAHOMAS à M. Chazy CIRANY

Mme Magaly MARCIN à M. Teddy FOULE

M. Dominique THEOPHILE à Mme Marie-Gilberte COMPPER

En cours de séance :**Autres conseillers communautaires :** M. Fulbert HENRY à M. Fabert MICHELY

Mme Sandra ENJARIC à Mme Marie-Claude BEAUZOR-ALEXIS

Nombre de conseillers absents excusés : 5

Vice-présidents : Mme Hélène POLIFONTE-MOLIA (4^{ème} vice-présidente)-
Mme Murielle JABES (7^{ème} vice-présidente)

Autre conseillers communautaires : Mme Claudine Danila BAZILE-CHALUS-
Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

En cours de séance :**Vice-président :** M. Jacques BANGOU (8^{ème} vice-président) *départ de Mme ENJARIC***Nombre de conseillers absents non excusés : 6****Vice-président :** M. Dominique BIRAS (3^{ème} vice-président)**Autre membre du bureau :** M. Pierre THICOT

Autres conseillers communautaires : M. Justin DESSOUT- M. Michel MADO-
M. Olivier SERVA- M. David DAMPIED

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU l'Instruction comptable des communes M57 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013 ;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire du 14 décembre 2010 relative à la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées ;
- VU la délibération n°2016.11.11/352 du conseil communautaire du 23 novembre 2016 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2020.07.01/02 du conseil communautaire du 11 juillet 2020 portant élection du président du conseil de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2021.05.04/155 du conseil communautaire du 28 mai 2021 portant modification des délégations de certaines attributions du conseil au président de CAP Excellence ;

Considérant le rapport du président ;

Considérant l'avis favorable de la commission affaires financières réunie le 18 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ,

ARTICLE 1- De voter le Budget primitif 2024 du *budget annexe environnement et cadre de vie* comme présenté au rapport :

FONCTIONNEMENT

Total des Recettes de fonctionnement	34 192 929,76 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	5 025 771,39 €
013 Atténuation de charges	
70 Produits des services	
73 Impôts et taxes	29 167 158,37 €
74 Dotations et participations	
75 Autres produits de gestion courante	
76 Produits financiers	
77 Produits spécifiques	
042 Opérations ordre transfert entre sections	
Total Depenses de fonctionnement	34 192 929,76 €
011 Charges à caractère général	17 000 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimi	3 499 900,00 €
014 Attenuation de produits	
023 Virement à la section d'investissement	2 225 871,39 €
65 Autres charges de gestion courante	10 967 158,37 €
66 Charges financières	
67 Charges spécifiques	200 000,00 €
68 Dotations aux provisions	
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €

INVESTISSEMENT

Total des recettes d'investissement	6 092 783,03 €
001 Résultat d'investissement reporté	2 534 552,64 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	
13 Subventions d'investissement	1 032 359,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	
21 Immobilisations corporelles	
021 Virement de la section de fonctionnement	2 225 871,39 €
23 Immobilisations en cours	
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	300 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	6 092 783,03 €
D001 Résultat d'investissement	
10 Dotations, fonds divers et réserve	
Total des opérations d'équipement	5 704 844,57 €
13 Subventions d'investissement versées	
16 Remboursement d'emprunt	
20 Immobilisations incorporelles	187 938,46 €
204 Subvention d'équipements versées	
21 Immobilisations corporelles	200 000,00 €
23 Immobilisations en cours	
27 Autres immobilisations financières	
041 Opérations patrimoniales	

ARTICLE 2- D'autoriser le président de CAP Excellence à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président, le directeur général et le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le représentant de l'Etat, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

Elle peut faire l'objet dans le délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, de sa publication ou de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès du président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence (18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre) soit, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de la Guadeloupe (34, chemin des Bougainvilliers- Cité Guillard 97 100 Basse-Terre ou greffe.ta-basse-terre@juradm.fr).

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 30 AVR. 2024

Le président de séance Le secrétaire de séance

Le président Eric JALTON Le 5^{ème} vice-président Georges BRENT

▪ Délibération transmise à Monsieur le représentant de l'Etat, le 30 AVR. 2024

▪ Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 30 AVR. 2024

▪ Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 30 AVR. 2024

▪ Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 30 AVR. 2024

▪ Délibération transmise à Monsieur le comptable public, le 30 AVR. 2024



(Handwritten signature of Georges BRENT)

